



## Conférences fiscales pour les frontaliers français

# Fiscalité : La déclaration d'impôt Au Luxembourg pour les non-résidents 2025

---

### **Vendredi 21.03.2025 Cattenom 18h30**

Salle le Foyer (salle polyvalente du gymnase)  
Rue Jacqueline AURIOL  
Cattenom F-57570

\*

### **Mercredi 26.03.2025 Algrange 19h00**

Salle Ambroise Croizat  
Place François Mitterrand  
Algrange F-57440

\*

### **Mardi 29.04.2025 Volmerange 18h30**

Salle des fêtes  
Rue des écoles  
Volmerange-les-Mines F-57330

\*

### **Vendredi 23.05.2025 Neufchef 19h00**

L'espace Fortuné Debon  
Passage de la libération  
Neufchef F-57700

---

Les conférences aborderont principalement les aspects de la fiscalité en vigueur au Luxembourg qui concernent une bonne partie des frontaliers selon leur classe d'imposition et les différentes options offertes aux contribuables non-résidents ainsi que leurs conséquences. Les conférences porteront ensuite sur l'ensemble des déductibilités possibles (les frais de formation, les frais de déplacement, les primes d'assurance, l'épargne, le logement, les intérêts débiteurs de prêts hypothécaires, les dons, les charges extraordinaires, les frais de personnel, les frais de crèche, ...).

Cette partie sera expliquée et illustrée à l'aide d'extraits tirés du formulaire relatif à la déclaration d'impôts. Les participants auront la possibilité de poser leurs questions au terme de la présentation. La convention fiscale franco-luxembourgeoise y compris le seuil fiscal des 34 jours entre la France et le Luxembourg seront abordés en fin de réunion.

Les conférences sont ouvertes au grand public. [www.frontaliers-français.lu](http://www.frontaliers-français.lu)